



## **75 ANS APRÈS LA NAKBA (catastrophe) de 1948** **Soutien au Peuple Palestinien en lutte pour ses droits**

Le 15 mai, le peuple palestinien dans son ensemble commémore le 75ème anniversaire de la Nakba, la catastrophe qu'a été son expulsion de sa propre terre. En 1948, dans une action planifiée et menée par les milices sionistes puis par l'Etat d'Israël, 531 villes et villages palestiniens ont été détruits, des milliers de Palestiniens ont été massacrés, et plus de 800 000 hommes, femmes et enfants palestiniens ont été expulsés ou ont dû fuir les massacres.

En 2023, les réfugiés ou exilés représentent environ 70% des 14 millions de Palestiniens, recensés dans le monde. Aux réfugiés de la Nakba de 1948, se sont ajoutés ceux de la guerre de 1967. Bien que la résolution 194 des Nations-Unies du 11 décembre 1948 ait établi le droit au retour des réfugiés palestiniens, ce droit leur est systématiquement refusé par Israël depuis 75 ans.

Si la Nakba désigne un moment historique particulier, le processus d'expulsion des Palestiniens et de dépossession de leurs moyens d'existence n'a jamais cessé. L'annexion de Jérusalem-Est en violation totale du droit international, l'occupation militaire de la Cisjordanie, le développement massif de la colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, les destructions de maisons, les déplacements forcés des populations, la prise de contrôle de toutes les ressources dont la ressource en eau, les violences de colons contre les familles palestiniennes, le blocus inhumain de la Bande de Gaza depuis près de 16 ans, la politique de judaïsation forcée en Israël-même, toutes ces politiques concourent à la dépossession des Palestiniens de leurs terres et de leurs moyens d'existence.

Ces politiques prennent aujourd'hui une nouvelle dimension avec la mise en place fin décembre 2022 d'un nouveau gouvernement israélien, qui a mis officiellement le développement de la colonisation au premier rang de son projet, et qui a confié les postes clés du développement de la colonisation et de la répression des Palestiniens à des ministres ouvertement fascistes, racistes, homophobes et rêvant d'une nouvelle expulsion du peuple palestinien.

L'Assemblée Générale des Nations Unies a voté le 30 novembre dernier une résolution pour commémorer officiellement en 2023 la Nakba de 1948, à l'occasion du 75ème anniversaire de cette expulsion massive du peuple palestinien de sa terre. Cette résolution est particulièrement bienvenue dans la situation actuelle.

Le Collectif National pour une paix juste et durable entre palestiniens et israéliens exprime son soutien au peuple palestinien et à sa lutte pour la réalisation de ses droits fondamentaux. Il demande notamment :

- l'application de la résolution 194 des Nations Unies donnant à tous les réfugiés palestiniens le droit au retour dans leurs foyers et l'indemnisation de la perte de leurs biens,
- la reconnaissance par l'Etat Israël de sa responsabilité historique dans l'expulsion et la spoliation du peuple palestinien,
- des sanctions contre l'état d'Israël tant qu'il ne se conformera pas au droit international.

Autour de cette date du 15 mai marquant les 75 ans de la Nakba, le Collectif national appelle à des mobilisations dans toute la France.

## **Membres du Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens signataires**

Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA) – AFD International – AILES Femmes du Maroc – Alternative Libertaire (AL) - Américains contre la guerre (AAW) - Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) - Association des Tunisiens en France (ATF) - Association France Palestine Solidarité (AFPS) - Association Nationale des Elus Communistes et Républicains ANECR) - Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC) - Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises (AJPF) - Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) - Association Universitaire pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) - Cedetim / IPAM - Collectif des Musulmans de France (CMF) - Collectif Faty Koumba : Association des Libertés, Droits de l'Homme et non-violence - Collectif Judéo-Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP) - Collectif Paix Palestine Israël (CPPI Saint-Denis) - Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR PO) – Comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5e arrt (CJPP5) – Confédération Générale du Travail (CGT) - Droit-Solidarité – Ensemble! Mouvement pour une alternative de gauche écologiste et solidaire – Europe Écologie Les Verts (EELV) - Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) – Fédération Syndicale Unitaire (FSU) - Forum Palestine Citoyenneté - Génération Palestine – La Confédération paysanne – La Courneuve-Palestine – La France Insoumise (LFI) - Le Mouvement de la Paix - Les Femmes en noir (FEN) – Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, section française de la Women's International League for Peace and Freedom (WILPF) (LIFPL) – Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) - Mouvement Jeunes Communistes de France (MJCF) – Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) - Organisation de Femmes Egalité – Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF) - Parti Communiste Français (PCF) - Parti de Gauche (PG) - Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM) – Socialistes pour la Paix (SPP) – Sortir du colonialisme - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT) – Union Juive Française pour la Paix (UJFP) -Union Nationale des Etudiants de France (UNEF) - Union Syndicale Solidaires